

Sur le procédé

FLEXTER TESTUDO SPUNBOND POLYESTER (et minéral) monocouche

Famille de produit/Procédé : Revêtement d'étanchéité de toitures en monocouche à base de bitume modifié

Titulaire(s) : Société Sika Italia SpA

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 5.2 - Produits et procédés d'étanchéité de toitures-terrasses, de parois enterrées et cuvelage

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V3	<p>Cet Avis annule et remplace l'Avis Technique 5.2/20-2683_V2.</p> <p>Cette version intègre les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suppression de la limite d'emploi sur isolants dont la résistance thermique est $< 2 \text{ (m}^2\cdot\text{K)/W}$. • Changement de titulaire, Index SpA ayant été intégré dans le groupe Sika. Index SpA devient Sika Italia SpA. 	MINON Anouk	DRIAT Philippe
V2	<p>Révision d'office du DTA 5.2/20_2683_V1 suite à la décision de la CCFAT de sortir du domaine d'application de la procédure d'Avis Technique, l'utilisation des revêtements d'étanchéité de toiture à base de bitume modifié SBS et APP posés en indépendance ou par soudage (y compris sur écran perforé et sur sous-couche clouée) sous protection lourde</p>	MINON Anouk	DRIAT Philippe

Descripteur :

Le procédé Flexter Testudo Spunbond Polyester (et minéral) monocouche est un revêtement d'étanchéité monocouche apparent à base de feuilles armées manufacturées en bitume modifié APP.

Le procédé est destiné à réaliser l'étanchéité des toitures-terrasses inaccessibles, techniques ou à zones techniques.

Il peut être employé en climat de plaine en France métropolitaine, sur élément porteur ou support en maçonnerie, bois et panneaux à base de bois, tôles d'acier nervurées en travaux neufs et de réfection et sur béton cellulaire autoclavé armé en réfection uniquement.

Les limitations de vent selon la mise en œuvre de l'étanchéité sont indiquées dans les paragraphes correspondants.

Les feuilles peuvent être mises en œuvre, en apparent :

- En adhérence,
- En semi-indépendance avec sous-couche clouée ou écran perforé.

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé.....	4
1.1.	Domaine d'emploi accepté	4
1.1.1.	Zone géographique	4
1.1.2.	Ouvrages visés	4
1.2.	Appréciation.....	4
1.2.1.	Aptitude à l'emploi du procédé.....	4
1.2.2.	Durabilité et entretien	5
1.2.3.	Fabrication et contrôle	5
1.2.4.	Mise en œuvre.....	5
1.2.5.	Classement FIT.....	5
1.2.6.	Impacts environnementaux	5
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé.....	6
2.	Dossier Technique	7
2.1.	Mode de commercialisation	7
2.1.1.	Coordonnées	7
2.1.2.	Mise sur le marché	7
2.1.3.	Identification	7
2.2.	Description	7
2.2.1.	Principe	7
2.2.2.	Caractéristiques des composants.....	7
2.3.	Dispositions de conception	9
2.3.1.	Généralités	9
2.3.2.	Éléments porteurs et supports en maçonnerie.....	9
2.3.3.	Éléments porteurs et supports en bois et panneaux à base de bois	9
2.3.4.	Éléments porteurs en tôles d'acier nervurées	9
2.3.5.	Supports isolants non porteurs	9
2.3.6.	Supports constitués par d'anciens revêtements d'étanchéité	9
2.3.7.	Cas de la réfection	9
2.4.	Dispositions de mise en œuvre.....	10
2.4.1.	Généralités.....	10
2.4.2.	Éléments porteurs et supports en maçonnerie.....	10
2.4.3.	Éléments porteurs et supports en bois et panneaux à base de bois	10
2.4.4.	Mise en œuvre du pare-vapeur.....	10
2.4.5.	Mise en œuvre de l'isolant	10
2.4.6.	Prescriptions relatives aux revêtements.....	10
2.4.7.	Ouvrages particuliers.....	12
2.5.	Entretien et réparation.....	13
2.6.	Assistance technique	13
2.7.	Fabrication et contrôle de fabrication	13
2.7.1.	Fabrication	13
2.7.2.	Contrôle de fabrication.....	13
2.8.	Mention des justificatifs	13
2.8.1.	Résultats expérimentaux	13
2.8.2.	Références chantiers	13
2.9.	Tableaux du Dossier Technique – Schémas de mise en œuvre.....	14

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné le 09/02/2026 par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

1.1. Domaine d'emploi accepté

1.1.1. Zone géographique

Le procédé est employé en France métropolitaine en climat de plaine.

1.1.2. Ouvrages visés

Le procédé est employé en apparent, en travaux neufs ou de réfection, pour les destinations suivantes :

- Toitures-terrasses inaccessibles, y compris les chemins de circulation,
- Toitures-terrasses techniques ou à zones techniques.

Sur éléments porteurs :

- Maçonnerie conforme au NF DTU 20.12, y compris pente nulle, selon les dispositions particulières des § 2.4.6.2.2 et 2.4.6.2.4, ou bénéficiant d'un Avis Technique.
- Dalle de béton cellulaire autoclavé armé, pente ≥ 1 %, uniquement en réfection ;
- Tôles d'acier nervurées conforme au NF DTU 43.3 ;
- Tôles d'acier nervurées d'ouverture haute de nervure (Ohn) > 70 mm (et ≤ 200 mm), conformes au Cahier des Prescriptions Techniques communes « Panneaux isolants non porteurs supports d'étanchéité mis en œuvre sur éléments porteurs en tôles d'acier nervurées dont l'ouverture haute de nervure est supérieure à 70 mm, dans les départements européens » (Cahier du CSTB 3537_V2 de janvier 2009) ;
- Bois et panneaux à base de bois conformes au NF DTU 43.4 ;
- Panneaux à base de bois (y compris panneaux bois structural) titulaires d'un DTA en cours de validité.

Le procédé est destiné à rester autoprotégé.

Les règles et clauses des normes NF DTU série 43 non modifiées sont applicables, ainsi que les avis techniques particuliers des éléments porteurs.

Le tableau 1 en fin de dossier, résume les conditions d'utilisation. Leur emploi doit prendre en compte les règles propres aux éléments porteurs et aux panneaux isolants supports, qui pourraient affecter le domaine d'utilisation.

La contrainte maximale admissible du procédé est de 200 kPa sur maçonnerie, l'isolant pouvant imposer une limite plus basse.

1.2. Appréciation

1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

1.2.1.1. Sécurité en cas d'incendie

Dans les lois et règlements en vigueur, les dispositions à considérer pour les toitures proposées ont trait à la tenue du feu venant de l'extérieur et de l'intérieur.

Vis-à-vis du feu venant de l'extérieur

Le classement de tenue au feu des revêtements apparents est cité au 2.8.1 du dossier technique. L'entreprise de pose doit se procurer ces procès-verbaux auprès du titulaire de l'Avis Technique et vérifier que le complexe d'étanchéité à mettre en œuvre est pris en compte par l'un de ces procès-verbaux.

Vis-à-vis du feu intérieur

Les dispositions réglementaires à considérer sont fonction de la destination des locaux, de la nature et du classement de réaction au feu de l'isolant et de son support.

1.2.1.2. Pose en zone sismique

Selon la réglementation sismique définie par :

- le décret n° 2010-1254 relatif à la prévention du risque sismique,
- le décret n° 2010-1255 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français,
- l'arrêté du 22 octobre 2010 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normal »,

le procédé peut être mis en œuvre, en respectant les prescriptions du dossier technique sur des bâtiments de catégorie d'importance I, II, III et IV, situés en zone de sismicité 1 (très faible), 2 (faible), 3 (modérée) et 4 (moyenne), sur des sols de classe A, B, C, D et E.

1.2.1.3. Prévention des accidents lors de la mise en œuvre

Le procédé dispose d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS). Elle est disponible auprès de la société Sika Italia SpA.

L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) et des formations appropriées.

Les rouleaux de plus de 25 kg doivent être manipulés par au moins deux personnes.

La surface des feuilles est glissante lorsque humide.

1.2.1.4. Isolation thermique

Le coefficient ponctuel du pont thermique intégré des fixations mécaniques « *%fixation* », des feuilles d'étanchéité fixées mécaniquement et/ou de son support isolant, doit être pris en compte dans les calculs thermiques conformément aux dispositions prévues dans le fascicule 4/5 des Règles Th-Bat complétées par celles du Cahier des Prescriptions Techniques communes « Ponts thermiques intégrés courants des toitures métalliques étanchées » (e-Cahier du CSTB 3688 de janvier 2011).

1.2.1.5. Acoustique

Les performances acoustiques des systèmes constituent des données nécessaires à l'examen de la conformité d'un bâtiment vis-à-vis de la réglementation acoustique en vigueur :

- Arrêté du 30 juin 1999 relatif aux bâtiments d'habitation ;
- Arrêté du 25 avril 2003 relatif aux hôtels, établissements d'enseignement et de santé ;
- Arrêté du 13 avril 2017 relatif aux travaux de rénovation en zones exposées au bruit.

Les performances acoustiques n'ont pas été évaluées sur ce procédé.

1.2.2. Durabilité et entretien

Dans le domaine d'emploi proposé, la durabilité du revêtement d'étanchéité Flexter Testudo Spunbond Polyester (et minéral) monocouche peut être appréciée comme satisfaisante.

Entretien et réparations

Cf. les normes NF DTU série 43. Ce revêtement peut être facilement réparé en cas de blessure accidentelle.

1.2.3. Fabrication et contrôle

Effectuée en usine, elle comprend l'autocontrôle nécessaire.

1.2.4. Mise en œuvre

La mise en œuvre est faite par les entreprises d'étanchéité qualifiées. Sous cette condition, elle ne présente pas de difficulté particulière. Sika Italia SpA apporte son assistance technique sur demande de l'entreprise de pose.

1.2.5. Classement FIT

Les classements performanciels du procédé Flexter Testudo Spunbond Polyester (et minéral) monocouche sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

	FTSP4	MFTSP4	MFP4 FIRE	FTSP25/5
Système monocouche	F5 I4 T4	F5 I4 T4	F4 I4 T4	F5 I4 T4
"T4" devient "T2" lors d'un soudage sur un ancien bitume oxydé.				

Classement FIT du procédé Flexter Testudo Spunbond Polyester (et minéral) monocouche

1.2.6. Impacts environnementaux

Les membranes d'étanchéité du procédé font l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) individuelle conforme à la norme NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN., disponible sur le site www.base-inies.fr.

Les données issues des FDES ont pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits (ou procédés) visés sont susceptibles d'être intégrés.

Il est rappelé que les déclarations environnementales n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Les revêtements cités dans le présent document pour des emplois en apparent peuvent être mis en œuvre sous protection lourde s'ils satisfont aux exigences des règles professionnelles de la CSFE « Etanchéité sous protection lourde » et dans les conditions de celles-ci.

2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

2.1. Mode de commercialisation

2.1.1. Coordonnées

Le procédé est commercialisé par le titulaire.

Titulaire : Sika Italia SpA
 Via Gioacchino Rossini 22
 IT-37060 Castel d'Azzano (Vérone)
 Tél. : 39 045 854 520 1
 Fax : 39 045 512 444
 Internet : www.it.sika.com
 E-mail : export.departement@it.sika.com

2.1.2. Mise sur le marché

En application du Règlement (UE), le produit fait l'objet d'une Déclaration des Performances (DdP) établie par la Société Sika Italia SpA sur la base de la norme NF EN 13707.

Les produits conformes à cette DdP sont identifiés par le marquage CE.

2.1.3. Identification

L'étiquetage des rouleaux comporte le nom du fabricant, le nom commercial de la feuille, les dimensions, le code de fabrication, les conditions de stockage.

Les autres constituants (primer) sont étiquetés : marque, code de sécurité européen, conditions de stockage, et date de péremption pour le primer INDEVER SP (vingt-quatre mois).

Les feuilles bitumineuses mises sur le marché portent le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA des normes NF EN 13707 et NF EN 13970.

2.2. Description

2.2.1. Principe

Le procédé Flexter Testudo Spunbond Polyester (et minéral) monocouche est un revêtement d'étanchéité monocouche à base de feuilles en bitume modifié APP, armées, mises en œuvre en apparent, pour les destinations visées au § 1.1.2.

Le procédé utilise, selon la pente et le type de support :

- Soit une feuille FTSP4 d'épaisseur nominale 4 mm de bitume modifié APP, armée de polyester non-tissé 180 g/m² - laissée nue (noire) ;
- Soit une feuille MFTSP4 ou MFP4 FIRE d'épaisseur nominale 4 mm de bitume modifié APP, armée de polyester non-tissé 180 g/m² - ardoisée en finition d'aspect ;
- Soit une feuille FTSP25/5 d'épaisseur nominale 5 mm de bitume modifié APP, armée de polyester non-tissé 250 g/m² - laissée nue (noire).

Les feuilles sont mises en œuvre en adhérence par soudage en plein ou en semi-indépendance avec sous-couche clouée ou écran perforé.

Sur maçonnerie uniquement, le procédé peut être mis en œuvre en pente nulle. Dans ce cas, une bande couvre joint FTSP3 de 25 cm est obligatoire, se reporter au § 2.4.6.2.2 et 2.4.6.2.4 (exclus sur le MFTSP4 et MFP4 FIRE).

2.2.2. Caractéristiques des composants

2.2.2.1. Liants

Mélange de bitume modifié avec polypropylène atactique et additifs, conforme aux Directives particulières UEAtc de janvier 1984.

Masse liante I des feuilles FLEXTER TESTUDO (FTSP) et MINERAL FLEXTER TESTUDO (MFTSP).

La masse liante du MINERAL FLEXTER P 4 FIRE (MFP4 FIRE) est le liant I additionné de retardateurs de feu dont les caractéristiques sont conformes aux Directives UEAtc de janvier 1984.

Les caractéristiques des masses liantes sont définies au tableau 5.

Nota : le liant DEFEND utilisé pour la feuille DEFEND 3 mm et PERFOBASE est de même type, mais moins riche en polymères.

2.2.2.2. Armatures

Cf. tableau 4 en fin de dossier technique.

2.2.2.3. Feuilles manufacturées

2.2.2.3.1. Matériau antiadhérent

On utilise comme matériau antiadhérent pour la face supérieure du talc en poudre de qualité industrielle tandis qu'on applique sur la face inférieure un film thermoplastique FLAMINA destructible à la flamme, avec la même fonction.

2.2.2.3.2. Composition et présentation

- Feuilles FTSP4, FTSP25/5 et FTSP3 : finition en sous-face par film thermofusible FLAMINA, et finition talquée en face supérieure pour aspect fini noir ;
- Feuilles MFTSP4, MFP4 FIRE : finition en sous-face par film thermofusible FLAMINA, et finition ardoisée aux couleurs : grise, ou verte, ou rouge, ou blanche et grise.

Le tableau 6 indique la composition et la présentation des différentes feuilles incluses dans le procédé.

2.2.2.3.3. Caractéristiques spécifiées des feuilles principales

Le tableau 7 indique les caractéristiques spécifiées des feuilles incluses dans le système.

Les feuilles sont conformes au Guide UEAtc « SBS-APP » de 2001.

2.2.2.4. Matériaux en feuille pour relevés

- Équerre de renfort FTSP4
- Feuille de relevé FTSP4 ou MFTSP4 ou MFP4 FIRE

2.2.2.5. Matériaux pour le pare-vapeur

- Feuilles de pare-vapeur :
 - DEFEND 3 mm : membrane en bitume modifié APP avec armature voile de verre ; cf. Document Technique d'Application Eurohelasto.
 - Locaux à forte et très forte hygrométrie : DEFEND Alu/P 3 mm même membrane en bitume modifié APP, transmission à la vapeur d'eau $S_d \geq 4\,500\text{ m}$ (EN 1931). Armée d'un non-tissé Polyester+Alu 110 g/m²
 - DEFEND 3 et DEFEND ALU/P 3, avec face supérieure grésée sous isolant collé à froid.

Dans le cas d'un pare-vapeur collé à froid, la sous-face doit être grésée.

- Autres matériaux :
 - Feutre bitumé perforé conforme à la norme NF P 84-313 et à la norme NF DTU 43.1 P1-2 ;
 - Aluminium bitumé conforme à la norme NF P 84-310 et à la norme NF DTU 43.1 P1-2 ;
 - Écran de semi-indépendance PERFOBASE : selon le Document Technique d'Application Eurohelasto.

2.2.2.6. Primer INDEVER SP

Enduit de couleur noire à base de bitume, hydrocarbures aliphatiques, dérivés chlorurés et solvants organiques (xylo), destiné à la préparation des supports non altérables par les solvants.

Présentation

Il est livré en récipients métalliques de 20 kg sur lesquels sont indiqués le nom du produit, la raison sociale du fabricant et les directives d'emploi.

Quantités d'application

Sur support béton, la quantité d'application est en fonction de la porosité du support et peut varier de 150 g/m² pour surfaces lisses à 400 g/m² pour surfaces très poreuses.

Caractéristiques

- masse volumique : $(1,00 \pm 0,05)\text{ g/cm}^3$,
- viscosité Ford à 20 °C (trou n° 4) : de 12 à 20 secondes,
- extrait sec à 140 °C : $(50 \pm 1)\%$ (ISO 1515),
- matières volatiles à 140 °C : $(50 \pm 1)\%$ (ISO 1515),
- taux de cendres à 850 °C : 0,1 % (ISO R 1270),
- délai de séchage : 3 heures environ à 20 °C.

2.2.2.7. Autres matériaux en feuilles

Selon le Document Technique d'Application Eurohelasto.

- Écran perforé PERFOBASE de semi-indépendance défini par la NF DTU 43.1 P1-2 ;
- Bandes de pontage DEFEND 3 mm, largeur 0,20 m ou 0,30 m, maintenu d'un seul côté par points de soudage.

- Bande couvre-joint FTSP 3 de largeur 25 cm ou 33 cm :
 - membrane en bitume modifié APP,
 - liant I,
 - développé 0,25 m ou 0,33 m,
 - épaisseur nominale : 3 mm (tolérance $\pm 5\%$),
 - armée d'un non-tissé polyester 180 g/m²,
 - face supérieure avec talc,
 - face inférieure : film fusible Flamina.

2.2.2.8. Autres matériaux

- EAC exempts de bitume oxydé bénéficiant d'un Avis Technique en cours de validité.
- MASTICOLL : colle à froid bitumineuse pour panneaux isolants : cf. le Document Technique d'Application Eurojardin végétalisé.
- Fixations mécaniques solides au pas pour les isolants :
Le terme « solide au pas » s'applique à un attelage composé d'un élément de liaison et d'une plaquette de répartition servant à assurer la fixation mécanique d'un isolant sur un support. Cet attelage est muni d'un dispositif permettant d'éviter, en service, le désaffleurement de la tête de l'élément de liaison (par exemple vis) de la partie supérieure de la plaquette de répartition. Les attelages conformes à la norme NF P 30-317 répondent à cette caractéristique.

2.3. Dispositions de conception

2.3.1. Généralités

Les éléments porteurs et les supports sont conformes aux prescriptions des normes DTU série 43 ou des Documents Techniques d'Application les concernant. Les supports, destinés à recevoir les revêtements d'étanchéité, doivent être secs, stables et plans, présenter une surface propre, libre de tout corps étranger et sans souillure d'huile, plâtre, hydrocarbures, etc.

2.3.2. Eléments porteurs et supports en maçonnerie

Sont admis les éléments porteurs et supports en maçonnerie conformes des normes NF DTU 20.12 et NF DTU 43.1 et non traditionnels bénéficiant d'un Avis Technique favorable pour cet emploi.

2.3.3. Eléments porteurs et supports en bois et panneaux à base de bois

Sont admis les éléments porteurs ou supports en bois massif et panneaux à base de bois conformes aux prescriptions du NF DTU 43.4 P1.

Sont également admis les éléments porteurs ou supports non traditionnels bénéficiant d'un Document Technique d'Application, y compris CLT ou planchers à caissons.

2.3.4. Eléments porteurs en tôles d'acier nervurées

Sont admis les éléments porteurs en tôles d'acier nervurées conformes aux prescriptions du NF DTU 43.3 P1 ou bénéficiant d'un Document Technique d'Application particulier pour cet emploi.

Sont également admis les éléments porteurs en en tôles d'acier nervurées conformes au Cahier des Prescriptions Techniques Communes « Panneaux isolants non porteurs supports d'étanchéité mis en œuvre sur éléments porteurs en tôles d'acier nervurées dont l'ouverture haute de nervure est supérieure à 70 mm, dans les départements européens » (e-Cahier du CSTB 3537_V2 de janvier 2009 ».

2.3.5. Supports isolants non porteurs

Sont admis, en revêtement adhérent par soudage les panneaux isolants non porteurs, et les associations d'isolants conçus pour la mise en œuvre des revêtements d'étanchéité par soudure à la flamme ouverte et ayant un Document Technique d'Application favorable (cf. tableau 1 pour la composition des revêtements dans chaque cas).

2.3.6. Supports constitués par d'anciens revêtements d'étanchéité

Ce sont d'anciennes étanchéités, type asphalte, multicouche traditionnel ou à base de bitume modifié, ciment volcanique, enduit pâteux, membrane synthétique, pouvant être sur différents supports (maçonnerie, béton cellulaire autoclavé armé, bois et panneaux à base de bois, isolants sur les trois éléments porteurs précités et sur acier).

Les critères de conservation et de préparation de ces anciennes étanchéités sont définis dans la norme NF DTU 43.5.

2.3.7. Cas de la réfection

La réfection avec nouveaux panneaux isolants fixés mécaniquement doit être précédée d'une vérification systématique des valeurs d'ancrage des fixations envisagées dans le cas de supports en :

- maçonnerie,
- béton cellulaire autoclavé armé,
- bois et panneaux à base de bois,

conformément au CPT Commun de l'e-Cahier du CSTB 3564 de juin 2006.

Il est rappelé qu'il appartient au maître d'ouvrage ou à son représentant de faire vérifier au préalable la stabilité de l'ouvrage dans les conditions de la norme NF DTU 43.5 vis à vis des risques d'accumulation d'eau.

2.4. Dispositions de mise en œuvre

2.4.1. Généralités

La mise en œuvre est faite par les entreprises d'étanchéité qualifiées.

2.4.2. Eléments porteurs et supports en maçonnerie

La préparation des supports et le pontage des joints sont effectués conformément aux prescriptions des normes NF DTU 43.1 P1 et des Avis Techniques.

Les pontages sont réalisés avec une bande de largeur 20 cm, bande métal-bitume ou une feuille de bitume élastomérique 35 Alu citée dans un Document Technique d'Application, posée librement sur l'axe du joint face alu vers le support.

2.4.3. Eléments porteurs et supports en bois et panneaux à base de bois

- Dans le cas de support non isolé, la préparation des supports comprend :
 - soit sur bois massif et panneaux à base de bois, le clouage d'une chape DEFEND 3 mm. Le recouvrement entre lés est de 10 cm lorsque non soudés, 6 cm lorsque soudés. Le clouage utilise des clous à large tête, à raison d'un tous les 33 cm en quinconce sur toute la surface et d'un tous les 15 cm en bordure des feuilles. Dans le cas du DEFEND 3 mm à recouvrements soudés, les fixations en quinconce suffisent.
 - soit sur panneaux à base de bois seulement, lorsque le revêtement est posé en adhérence par soudage sur EIF, le pontage des joints de panneaux est fait par une bande du DEFEND 3 de largeur 20 cm.
- Dans le cas des pare-vapeur sur panneaux à base de bois seulement, la préparation des éléments porteurs comprend le traitement des panneaux identique à celui des revêtements, pour pare-vapeur soudé sur panneaux.
- Dans le cas des pare-vapeur cloués, ceux-ci ne nécessitent aucune préparation particulière.

2.4.4. Mise en œuvre du pare-vapeur

Le tableau 2, en fin de dossier technique, s'applique au choix et au principe de mise en œuvre de l'écran pare-vapeur.

Dans le cas d'isolant placé sous le revêtement d'étanchéité, et lorsque le relief est en maçonnerie ou en blocs de béton cellulaire autoclavé armé, la continuité du pare-vapeur avec le relevé d'étanchéité doit être assurée au niveau des relevés d'étanchéité, qu'ils soient eux-mêmes isolés ou non.

Cette continuité du pare-vapeur et des relevés doit être assurée par une équerre comportant un talon de 6 cm au minimum, avec une aile verticale dépassant d'au moins 6 cm au-dessus du nu supérieur de l'isolant de partie courante, soudée en plein horizontalement sur le pare-vapeur et verticalement.

Cette équerre de renfort est en feuille FTSP4 soudée en plein sur les reliefs préalablement imprégnés de primer d'adhérence INDEVER SP.

2.4.5. Mise en œuvre de l'isolant

Les panneaux isolants sont mis en œuvre selon l'une des techniques suivantes :

- Soit collés avec un EAC exempt de bitume oxydé visé par un avis technique favorable aux emplois visés par le présent DTA,
- Soit fixés mécaniquement selon les normes NF DTU série 43, l'Avis Technique des dalles de béton cellulaire autoclavé armé et les Documents Techniques d'Application particuliers. Les attelages de fixation mécanique sont dits solides au pas, lorsque la contrainte à 10 % de déformation (NF EN 826) du panneau isolant est inférieure à 100 kPa,
- Soit par toute autre technique visée favorablement par le Document Technique d'Application de l'isolant.

Le tableau 3 s'applique pour le choix des isolants et pour le principe de leur mise en œuvre, à condition que le Document Technique d'Application de l'isolant vise cette technique.

2.4.6. Prescriptions relatives aux revêtements

2.4.6.1. Règles de substitution

La feuille FTSP4 (Flexter Testudo Spunbond Polyester 4) (sous-classe L4) peut être remplacée par la :

- feuille FTSP25/5 (Flexter Testudo Spunbond Polyester 25/5) (sous-classe L4),
- feuille ardoisée MFTSP4 (Mineral Flexter Testudo Spunbond Polyester) (sous-classe L4) sauf pour le cas de la pente nulle,
- feuille ardoisée MFP4 FIRE (MINERAL FLEXTER P 4 FIRE) (sous-classe L4) sauf pour le cas de la pente nulle.

2.4.6.2. Composition et mise en œuvre des revêtements en partie courante

2.4.6.2.1. Généralités

La composition est indiquée au tableau 1.

La jonction des revêtements monocouches nécessite un soin particulier lors de la pose, afin d'obtenir la continuité du revêtement d'une part et, d'autre part, le moins de surépaisseur qu'il est possible aux joints. Il est donc interdit de superposer 4 lés à un croisement de recouvrements.

Tous les croisements de recouvrements sont par conséquent des joints en T (cf. figure 1).

Fixation en tête

Les membranes collées sur écran perforées sont obligatoirement fixées en têtes (4 fixations par mètre linéaire), pour les pentes supérieures ou égales à 15 %.

De même pour les membranes soudées sur supports isolants surfacés par EAC pour les pentes supérieures ou égales à 20 %.

Le recouvrement d'about est alors porté à 10 cm au-delà de la ligne de fixations.

Les fixations doivent être conformes à la norme NF DTU série 43 P1 concernée en fonction de l'élément porteur ou du support isolant.

2.4.6.2.2. Système adhérent soudé

La feuille FTSP est soudée :

- Sur l'isolant support apte à cet usage, à recouvrement latéraux de 10 cm au moins et recouvrements d'about de 15 cm soudés,
- Sur maçonnerie (avec EIF) de type A (bacs collaborant exclus) ou B et de type C (selon norme NF DTU 20.12), pour une surface $\leq 20 \text{ m}^2$ de diagonale $< 6 \text{ m}$.

Cas particulier des supports isolants surfacés par EAC de pente $\geq 20\%$

Des fixations sont obligatoires en tête des lés (4 fixations par mètre linéaire). Les recouvrements latéraux sont portés à 10 cm au moins et les recouvrements d'about sont portés à 15 cm soudés au-delà de cette ligne de fixation.

Ces fixations (élément de liaison et plaquette) sont conformes à la norme NF DTU série 43 concernée.

Cas particulier des pentes $\geq 40 \%$

Des fixations sont obligatoires en tête des lés (4 fixations par mètre linéaire) pour les pentes supérieures ou égales à 40 %. Ces fixations (élément de liaison et plaquette) sont conformes à la norme NF DTU série 43 concernée, ou au Document Technique d'Application particulier.

Cas particulier de la pente nulle sur maçonnerie

Les recouvrements sont pontés par des bandes couvre-joint FTSP 3 mm largeur 25 cm, soudées, recouvrements soudés de 10 cm au minimum (exclu sur le MFTSP4 et MFP4 FIRE).

Ce système est limité à une dépression de vent extrême de 4 712 Pa selon les Règles NV 65 modifiées, ou de vent ELU selon l'Eurocode 1 P1-4.

2.4.6.2.3. Système semi-indépendant

2.4.6.2.3.1. Cas de la sous-couche clouée (système G)

La sous-couche de DEFEND 3 mm est clouée, le recouvrement entre les lés est d'au moins 6 cm, joints soudés.

La couche de revêtement est soudée à recouvrements latéraux de 10 cm au moins, recouvrements d'about de 15 cm cloués.

Des fixations mécaniques de la couche de revêtement sont obligatoires en tête de lés, lorsque la pente dépasse 40 %. Ces fixations sont constituées de plaquettes de 4 cm à raison d'une fixation tous les 0,20 m conformément au § 9.5.3 du NF DTU 43.4 P1-1.

Ce système est limité à une dépression de vent extrême de 2 663 Pa selon les Règles NV 65 modifiées, ou de vent ELU selon l'Eurocode 1 P1-4.

2.4.6.2.3.2. Cas de l'écran perforé PERFOBASE (système H)

Après application du primer INDEVER SP, l'écran PERFOBASE est déroulé à sec, le recouvrement est facultatif. Le revêtement est soudé en plein sur 30 à 50 cm en périphérie des ouvrages et autour des émergences, l'écran est alors supprimé.

La couche de revêtement est soudée à recouvrements latéraux de 10 cm au moins, recouvrements d'about de 15 cm soudés.

Des fixations mécaniques de la couche de revêtement sont obligatoires en tête de lés, lorsque la pente dépasse 15 %. Ces fixations sont constituées de plaquettes de 4 cm à raison d'une fixation tous les 0,20 m conformément au § 9.5.3 du NF DTU 43.4 P1-1.

Ce système est limité à une dépression de vent extrême de 3 666 Pa selon les Règles NV 65 modifiées, ou de vent ELU selon l'Eurocode 1 P1-4.

2.4.6.2.4. Application sur un ancien revêtement d'étanchéité conservé

Le liaisonnement entre le nouveau revêtement et l'ancien (semi-indépendant, adhérence) est dans chaque cas conforme à la norme NF DTU 43.5 ; cf. tableau 1.

Cas particulier de la pente nulle sur maçonnerie

Les recouvrements sont pontés par des bandes couvre-joint FTSP 3 mm largeur 25 cm, soudées, recouvrements soudés de 10 cm au minimum (exclu sur le MFTSP4 et MFP4 FIRE).

2.4.6.3. Mise hors d'eau en fin de journée et en cas d'intempéries

En fin de journée et en cas d'arrêt inopiné pour cause d'intempéries, l'ouvrage en cours et la couche isolante posée sont mis hors d'eau. Une bande FTSP est soudée sur le pare-vapeur, ou jusqu'à l'élément porteur lorsque le pare-vapeur n'est pas adhérent, et sur le revêtement de partie courante. Les équerres de renfort sont soudées en périphérie sur la couche de revêtement en place.

2.4.6.4. Relevés d'étanchéité

2.4.6.4.1. Généralités

Les relevés d'étanchéité sont réalisés conformément aux dispositions de la norme NF DTU série 43 concernée à l'aide de la feuille FTSP4 ou MTSP4 ou MFP4 FIRE.

Les feuilles utilisées en relevés sont soudées à joints décalés, avec talon de 10 cm pour la 1ère couche ou pour l'équerre de renfort et 15 cm pour le relevé proprement dit.

2.4.6.4.2. Relevés non isolés thermiquement

Les reliefs en maçonnerie, non isolés sont imprégnés d'EIF.

Une équerre complémentaire doit être mise en place pour assurer la continuité du pare-vapeur avec le relevé d'étanchéité (cf. § 2.4.6.4.1 ci-avant).

Sur les reliefs en bois et panneaux à base de bois non isolés, une feuille DEFEND 3 est préalablement clouée conformément à la norme NF DTU 43.4.

Composition et mise en œuvre :

- Le relevé est renforcé par la pose d'une équerre de renfort en FTSP4 de 0,25 m soudé sur le relief et le support ou la sous-couche.
- La feuille de relevé, en FTSP4, MFTSP4 ou MFP4 FIRE, est soudée sur toute sa hauteur ; le talon de 15 cm au minimum dépasse de 5 cm le talon de l'équerre de renfort.

2.4.6.4.3. Relevés isolés thermiquement

Pour les éléments porteurs en maçonnerie avec des acrotères en béton, la mise en œuvre se fait conformément au CPT commun « Isolation thermique des relevés d'étanchéité » (Cahier du CSTB 3741_V2) : cf. figures 1, 2 et 3 du CPT pour un isolant soudable en relevés ; ainsi que les figures 6 ou 7 pour un isolant en inversé en relevés.

Composition et mise en œuvre :

- Le relevé est renforcé par la pose d'une équerre de renfort en FTSP4 de 0,25 m soudé sur le relief et le support ou la sous-couche.
- La feuille de relevé, en FTSP4, MTSP4 ou MFP4 FIRE, est soudée sur toute sa hauteur ; le talon de 15 cm au minimum dépasse de 5 cm le talon de l'équerre de renfort.

2.4.7. Ouvrages particuliers

2.4.7.1. Noues

Les noues en pente sont réalisées de manière identique aux parties courantes.

Les noues de pente nulle sont renforcées par une bande de pontage FTSP3 sur 1 m de part et d'autre du fil d'eau.

2.4.7.2. Evacuations des eaux pluviales, pénétrations

Ces ouvrages sont réalisés conformément aux dispositions de la norme NF DTU série 43 concernée, avec pièce de renfort en FTSP4 ou DEFEND 3 mm dépassant la platine d'au moins 10 cm.

2.4.7.3. Joints de dilatation

Les joints de dilatation sont exécutés conformément aux dispositions de la norme NF DTU série 43 concernée.

L'étanchéité du joint sera réalisée par le système de calfeutrement Exceljoint de la société Iko-Axter, titulaire d'un Avis Technique.

2.4.7.4. Chemins de circulation, terrasses techniques et zones techniques

2.4.7.4.1. Revêtement d'étanchéité FTSP4 ou FTSP25/5

Soudure d'une chape MFTSP4 sur le revêtement de partie courante.

Le renforcement s'effectue sur un mètre sur les chemins de circulation, et sur toute la terrasse technique ou zones techniques.

2.4.7.4.2. Revêtement d'étanchéité MFTSP4 ou MFP4 FIRE

Réchauffage au chalumeau des granulats pour noyer le surfaçage minéral dans le revêtement. Soudure d'une feuille de même nature mais de couleur différente de celle des parties courantes. Le renforcement s'effectue sur un mètre dans les zones de circulation, et sur toute la surface de la terrasse ou de la zone technique.

En variante et valable uniquement pour les revêtements d'étanchéité MFTSP4 ou MFP4 FIRE, une feuille FTSP4 (ou FTSP25/5) est mise en œuvre dans les mêmes conditions que les parties courantes voisines et raccordée aux zones latérales par recouvrement de 0,08 m au minimum, recouverte par la suite par une feuille MFTSP4 ou MFP4 FIRE de couleur différente de celle des parties courantes.

En cas d'équipements lourds permanents, la pression admissible est de 200 kPa pour les revêtements FTSP4, MFTSP4, MFP4 FIRE, FTSP25/5, lorsqu'ils sont mis en œuvre sur un support maçonnerie. Sur support isolant, la pression admissible sur le revêtement est celle prescrite par le Document Technique d'Application de l'isolant avec un maximum de 200 kPa.

2.5. Entretien et réparation

L'entretien des toitures est celui prescrit par les normes NF DTU série 43.

Ce revêtement peut être facilement réparé en cas de blessure accidentelle cf. normes NF DTU série 43.

2.6. Assistance technique

La société Sika Italia SpA apporte son assistance technique sur demande.

2.7. Fabrication et contrôle de fabrication

2.7.1. Fabrication

La fabrication est effectuée en continu à Castel d'Azzano, en Italie.

Le mélange s'obtient par fusion et mélange des composants à une température d'environ 180-190 °C ; l'armature en polyester, après imprégnation avec le mélange à l'état fondu, passe entre deux cylindres qui en règlent l'épaisseur.

La membrane est soumise ensuite à un refroidissement lent après quoi on passe à l'application du film sur la face inférieure, puis au traitement anti-adhérence avec poudre de talc sur la face supérieure, ou ardoisage.

La membrane est ensuite refroidie et acheminée vers la bobineuse où elle est enroulée.

2.7.2. Contrôle de fabrication

Les contrôles effectués en usine sont indiqués au tableau 8.

2.8. Mention des justificatifs

2.8.1. Résultats expérimentaux

- Rapport d'essais du CSTB n° RSET 07-26003366 du 3 mai 2007, performances au poinçonnement statique et dynamique - tenue à la température.
- Rapports d'essais Index pour les feuilles FTSP4, MFTSP4 :
 - du 13 juin 2006, essais d'identification selon la norme EN 13707,
 - du 11 juillet et 3 août 2006, essais de résistance au choc selon la norme EN 12691,
 - du 15 juin 2006, essais d'identification selon la norme EN 13707.
- Rapport d'essais Index n° FR-1/012012 du 11 janvier 2012 du liant DEFEND : TBA, détermination de la pénétration à 60 °C.
- Rapport d'essais Index n° FR-1/082012 du 02 août 2012 du liant SP : TBA, détermination de la pénétration à 60 °C.
- Rapport d'essais Index n° FR-02/022018 du 15 février 2018 de tassement sous plots ;
- Rapport d'essais Index n°FR-1/022020 du 9 avril 2020 Détermination de la résistance à la fatigue ;
- Warringtonfiregent : n° 13253B du 13 août 2008, classement $B_{ROOF}(t3)$ du système MINERAL FLEXTER P/4 FIRE ;
- Rapport d'essais Index n°DE-1/072024 du 14 juillet 2024 : essai d'influence de la température sur support isolant de $R_{th} > 2 \text{ m}^2.K/W$.

2.8.2. Références chantiers

Le système Flexter Testudo Spunbond Polyester (et minéral) monocouche est utilisé depuis 1982 en France. En version monocouche, il a été mis en œuvre sur 635 000 m² de toitures depuis 2012, dont 175 000 m² depuis 2020.

2.9. Tableaux du Dossier Technique – Schémas de mise en œuvre

Support direct du revêtement PENTE : ⁽¹⁾⁽⁷⁾	Revêtement de base		
	semi-indépendant		Adhérent
	G ⁽⁹⁾ = DEFEND 3 mm cloué + FTSP4	H ⁽⁹⁾ (pente ≤ 15%) = Écran perforé PERFOBASE + FTSP4	B ⁽⁹⁾ = FTSP4
Classement FIT	F5 I4 T4	F5 I4 T4	F5 I4 T4
Maçonnerie		EIF + H ⁽⁷⁾	EIF + B ⁽²⁾ (7)
Bois massif	G		
Panneaux à base de bois	G		
Panneaux CLT et caisson	G		
Isolants ⁽³⁾			
- laine de roche:			B ⁽⁵⁾ (4) (7)
- laine de verre:			B ⁽⁵⁾ (4) (7)
- verre cellulaire ⁽¹⁰⁾			B soudé sur sous couche bitumineuse ⁽⁸⁾ (9)
Ancien revêtement (cf. § 2.3.6) :			
- asphalte apparent		H ⁽⁷⁾	EIF + B ⁽⁷⁾
- bitumineux indépendants			
- bitumineux autoprotégé minéral	G sur bois et panneaux à base de bois	H ⁽⁷⁾	
- bitumineux autoprotégé métallique	G sur bois et panneaux à base de bois		B ⁽⁶⁾⁽⁷⁾
- enduit pâteux, ciment volcanique			
- membrane synthétique			

Nota: Les cases grisées correspondent à des exclusions d'emploi.

(1) Pente minimum des éléments porteurs: ≥ 1 % pour la maçonnerie ; conformes aux normes NF DTU 43.3 pour les tôles d'acier nervurées et NF DTU 43.4 pour le bois et panneaux à base de bois. En travaux de réfection, la pente minimum est d'au moins 1 %.

Sur élément porteur en maçonnerie, est admise la pente nulle en respectant les dispositions des § 2.4.6.2.2 et 2.4.6.2.4 du Dossier Technique.

(2) Admissible pour des surfaces ≤ 20 m² et diagonale de 6 m sur type A (cf. norme – DTU 20.12) sauf bac collaborant.

(3) Les isolants sont mis en œuvre conformément à leur Document Technique d'Application.

(4) Sur panneaux isolants aptes à recevoir des revêtements soudés uniquement.

(5) Terrasses techniques et/ou en zones techniques si le Document Technique d'Application le prévoit.

(6) Après débardage de l'autoprotection métallique. Le soudage sur bitume oxydé confère un classement « T2 ».

(7) En pente nulle, sur élément porteur en maçonnerie, des bandes de pontage couvre joint FTSP 3 mm largeur 25 cm sont soudées sur les recouvrements (cf. § 2.4.6.2.2 et 2.4.6.2.4 du Dossier Technique).

(8) Le surfaçage de panneaux isolants à l'EAC avant soudage confère un classement T2.

(9) Limité à une dépression de vent extrême de 4 712 Pa, 2 663 Pa dans le cas du type G et 3 666 Pa dans le cas du type H selon les Règles NV 65 modifiées, ou de vent ELU selon l'Eurocode 1 P1-4.

(10) Selon le Document Technique d'Application de l'isolant.

Tableau 1 – Revêtements apparents pour toitures inaccessibles et terrasses techniques ou à zones techniques

Élément porteur	Hygrométrie et chauffage des locaux	Pare-vapeur sans EAC ⁽⁴⁾ ⁽⁵⁾ ⁽⁶⁾
Maçonnerie ⁽¹⁾	Cas courant ⁽²⁾	EIF ⁽⁷⁾ + DEFEND 3 mm soudé en plein
	Locaux à forte hygrométrie ou planchers chauffants n'assurant qu'une partie du chauffage	EIF ⁽⁷⁾ + DEFEND Alu/P 3 mm soudé en plein
	Locaux à très forte hygrométrie et planchers chauffants assurant la totalité du chauffage	EIF ⁽⁷⁾ + PERFOBASE ⁽³⁾ + DEFEND Alu 3 mm soudé en plein
Béton cellulaire autoclavé armé en réfection	Locaux à faible ou moyenne hygrométrie	EIF ⁽⁷⁾ + PERFOBASE ⁽³⁾ + DEFEND 3 mm ou DEFEND Alu/P soudé en plein DEFEND 3 mm grésé ou DEFEND Alu/P grésé 3 mm collé par plots de colle à froid
Tôles d'acier nervurées	Locaux à faible ou moyenne hygrométrie	Selon le NF DTU 43.3 P1+A1
Bois et panneaux à base de bois Panneaux CLT et caisson	Locaux à faible ou moyenne hygrométrie	DEFEND 3 mm cloué, joints soudés ou à large recouvrement Ou Soudage en plein sur panneaux à base de bois seulement, après pontage des joints ⁽¹⁾

(1) Pontage des joints: cf. § 2.4.2 et 2.4.3 du dossier technique.

(2) Cas courant: planchers hauts des locaux à faible ou moyenne hygrométrie ne comportant pas d'éléments chauffants.

(3) L'écran perforé (PERFOBASE) ou l'écran bitumé perforé est déroulé à recouvrements de 5 à 10 cm. En périphérie de la toiture et autour des émergences, le pare-vapeur est soudé en plein sur au moins 0,50 m par interruption du feutre perforé ou de l'écran perforé.

(4) Sur les surfaces inférieures à 200 m², le pare-vapeur sans EAC peut être posé collé à la MASTICOLL (par plots - consommation 500 à 800 g/ m² ou par bandes de largeur 4 cm - consommation 500 g/m²)

(5) Les pare-vapeur sont jointoyés soudés sur 6 cm au moins.

(6) Dans la limite de dépression au vent extrême du système de liaison du pare-vapeur selon les NF DTU - série 43.

(7) EIF: Primer INDEVER SP.

(8) Dans le cas des isolants collés à l'EAC, le pare-vapeur aura une surface grésée.

Tableau 2 – Choix et mise en œuvre du pare-vapeur

Nature	Étanchéité apparente
Polystyrène expansé (EPS)	
Polyuréthane (PU)	
Laine de roche (MWR)	EAC ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ ou fixations mécaniques ⁽²⁾
Laine de verre (MWG)	EAC ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ ou fixations mécaniques ⁽²⁾
Verre cellulaire ⁽⁵⁾	EAC ⁽³⁾ ⁽⁴⁾

(1) Pose en plusieurs lits de panneaux: selon le Document Technique d'Application des panneaux isolants.

(2) Attelages solides au pas (§ 2.4.5) et répartition des attelages de fixation mécanique selon le Document Technique d'Application du panneau isolant.

(3) EAC exempts de bitume oxydé visé par un Avis Technique Dans le cas des isolants collés à l'EAC, le pare vapeur aura une surface grésée.

(4) Avec EAC sous avis technique- Revêtements apparents sous limite en vent extrême de 4 712 Pa au sens des Règles NV 65 modifiées, ou de vent ELU selon l'Eurocode 1 P1-4.

(5) Selon le DTA de l'isolant.

Tableau 3 – Mise en œuvre de l'isolant (1)

		FTSP4 FTSP3	MFTSP4 MFP4 FIRE	FTSP25/5
Caractéristique	Tolérances	40 PY 180	40 PY 180 AR	50 PY 250
Masse surfacique(g/m ²) PY non tissé	±15%	180	180	250
Résistance en traction (N/5cm) PY non tissé	±20% dans le sens L/Sens T	600/500	600/500	800/700
Allongement à la rupture (%)	±15% dans le sens L/sens T	40	40	40

Tableau 4 – Caractéristiques de l'armature

Caractéristique	Valeur spécifiée à l'état initial		Valeur spécifiée après 6 mois à + 70 °C
	I	ADF	
Masse volumique (g/m ³)	1,00 ± 0,05	1,1 ± 0,05	
Ramollissement TBA (°C)	≥ 148		≥ 140
Pénétration à + 25 °C (dmm)	30		
Pénétration + 60 °C (dmm)	120		100
Taux de cendres (ISO R 1 270 à 950 °C) (%)	10	15	
Température limite de souplesse froid (°C)	≤ - 15		≤ - 10

Tableau 5 – Caractéristiques du liant I et ADF

Appellation codifiée	30 PY 180	40 PY 180	40 PY 180 AR	40 PY 180 AR	50 PY 250
Appellation commerciale	FTSP3	FTSP4	MFTSP4	MFP4 FIRE	FTSP25/5
Nombre de faces avec film	1	1	1	1	1
Armature composite polyester/ verre (g/m ²)	180	180	180	180	250
Masse surfacique (g/m ²)	3 000 ± 10 %	4 000 ± 10 %	5 000 ± 15 %	5 200 ± 15 %	5 000 ± 10 %
Liant (g/m ²)	2 800 ± 10 %	3 800 ± 10 %	3 800 ± 15 %	4 000 ± 15 %	4 700 ± 10 %
Talcage anti adhérent	Face supérieure	Face supérieure			Face supérieure
Film Flamina	Face inférieure	Face inférieure	Face inférieure	Face inférieure	Face inférieure
Ardoisage (g/m ²) ⁽¹⁾			1 000 ± 20 %	1 000 ± 20 %	
Galon de recouvrement mm			100	100	
Epaisseur nominale (mm) (tolérances)	3 ± 0,2	4 ± 0,2	4 ± 0,2	4 ± 0,2	5 ± 0,2
Dimensions des rouleaux (m x m)	10 x 0,25 10 x 0,33	10 x 1	8 x 1	8 x 1	8 x 1
Poids indicatif (kg)	8 10	42	42	43	42
Destination	Bande couvre-joint en pente nulle	Couche de surface			

(1) Coloris : gris, vert, rouge, blanc et gris.

Tableau 6 – Composition et présentation des feuilles

Caractéristiques	40 PY 180	40 PY 180 AR	40 PY 180 AR	50 PY 250	30 PY 180
	FTSP4	MFTSP4	MFP4 FIRE	FTSP25/5	FTSP3
Contrainte de rupture en traction (EN 12311-1) L x T (N/50 mm) :					
- composite polyester / verre ($\pm 20\%$)	850 x 700	850 x 700	850 x 700	1100 x 900	850x700
Allongement à rupture L x T (%)* (EN 12311- 1):					
- composite polyester / verre (± 15)	50 x 50	50 x 50	50 x 50	50 x 50	50 x 50
Résistance à la déchirure au clou (EN 12310-1) L x T (N) :					
Résistance à la déchirure au clou (EN 12310-1) L x T (N) ($\pm 30\%$)	200 x 200	200 x 200	200 x 200	250 x 250	200 x 200
Température limite de pliage à froid (°C) (EN 1109)					
- neuf	≤ -15	≤ -15	≤ -20	≤ -15	≤ -15
- vieilli 6 mois à 70 °C	≤ -5	≤ -5	≤ -5	≤ -5	≤ -5
Tenue à la chaleur (°C) (EN 1110)					
- neuf	≥ 140	≥ 140	≥ 140	≥ 140	≥ 140
- vieilli 6 mois à 70 °C	≥ 120	≥ 120	≥ 120	≥ 120	≥ 120
Retrait libre maximal à 80 °C (EN 1107-1) (%) VLF	$\leq 0,3$	$\leq 0,3$	$\leq 0,3$	$\leq 0,3$	$\leq 0,3$
Résistance au poinçonnement statique sur EPS 20 kg/m ³ (EN 12730) VLF	L 20	L 20	L 20	L 25	L20
Résistance au poinçonnement dynamique (EN 12691: 2006) méthode A	$\geq 1\ 250$ mm	$\geq 1\ 250$ mm	$\geq 1\ 250$ mm	$\geq 1\ 500$ mm	$\geq 1\ 250$ mm
Résistance au poinçonnement statique (FIT) (NF P 84-354)	L4	L4	L4	L4	L4
Résistance au poinçonnement dynamique (FIT) (NF P 84-354)	D2	D2	D2	D2	D2
VDF: Valeur déclarée par le fabricant. VLF: Valeur limite du fabricant. * Valeurs conventionnelles pour un matériau armé					

Tableau 7 – Caractéristiques spécifiées des feuilles

	Fréquence
Sur les matières premières (au moment de la réception) :	
Test de caractérisation	
Sur polymères : <ul style="list-style-type: none"> - Indice de fusion - Viscosité dynamique - Souplesse à froid - Cendres à 550 °C 	1 / lot
Essais sur le bitume : <ul style="list-style-type: none"> - TBA - Pénétration à 25 °C - Essais d'inversion avec polymère témoin 	Fiche fournisseur 1 / lot 1 / lot
Sur le primer : <ul style="list-style-type: none"> - Viscosité - Densité 	1 / lot
Sur l'armature : <ul style="list-style-type: none"> - Masse par unité de surface - Charge et allongement à la rupture en traction (L et T) 	1 / lot
Sur le matériau fini :	
Epaisseur, longueur, largeur de membrane	1 / tour
Poids du rouleau	1 / tour
Charge à rupture et allongement en traction dans les deux sens (L et T)	1 / mois
Retrait libre	1 / mois
Déchirure au clou	1 / an
Tenue des granulats	1 / mois
Tenue à la chaleur	1 / semaine état neuf 1 / tous les 6 mois état vieilli
Souplesse à froid	1 / semaine état neuf 1 / tous les 6 mois état vieilli

Tableau 8 – Contrôles de fabrication

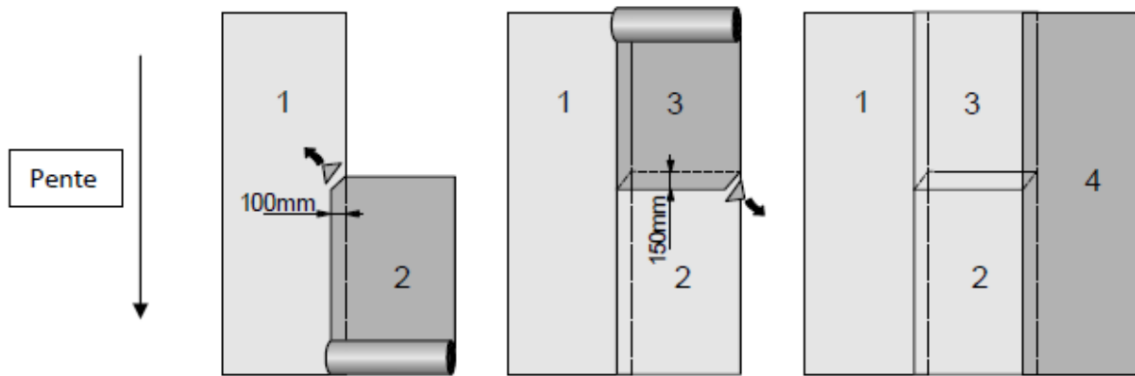
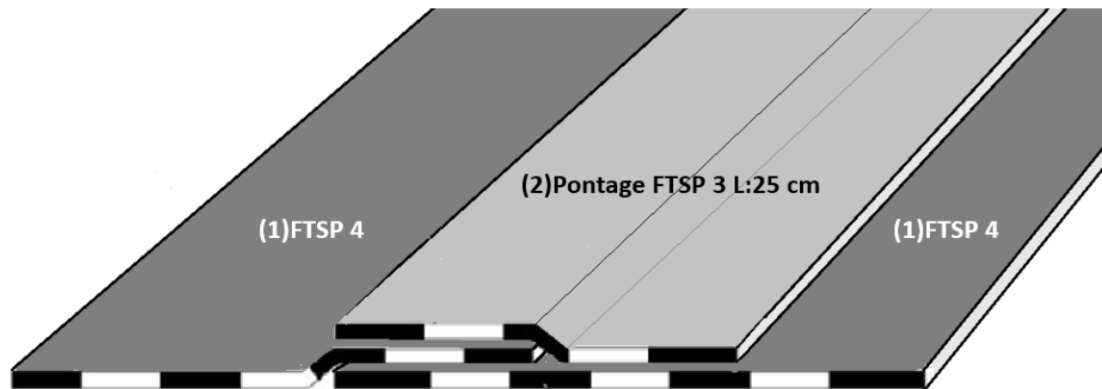


Figure 1 - Traitement des joints (coupe des angles), pente $\geq 1\%$



(1) FLEXTER TESTUDO SPUNBOND POLYESTER 4 mm (exclu sur feuilles MFTSP4 et MFP4 FIRE)

(2) Pontage en feuille FTSP3, de 3 mm et largeur 25 cm ou 33 cm, soudé

Figure 2 - Pontage des recouvrements, en pente nulle sur maçonnerie